

Arudy, le 12 juin 2024

à

Monsieur Bernard UTHURRY
Président de la Communauté de
Communes du Haut Béarn
12 Place de Jaca – CS 20067
64402 OLORON-SAINTE-MARIE

Affaire suivie par : Olivier AROIX
scot@cc-ossau.fr

Objet : Avis sur projet arrêté de SCoT de la CC du Haut Béarn

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 12 mars 2024, reçu le 14 mars 2024, vous nous avez transmis pour avis votre projet arrêté de SCoT EN DAVAN 2040.

Nos territoires partagent des problématiques communes et bien spécifiques aux territoires de montagne : nécessaire revitalisation des bourgs et villages qui passe par une politique de l'habitat volontariste, montée en qualité des hébergements touristiques, adaptation de nos territoires au changement climatique...et bien sûr les problématiques inhérentes à la Loi Climat et Résilience, et surtout sa difficile application.

Au-delà de nos SCoTs respectifs, je reste persuadé qu'il faut poursuivre notre collaboration, notamment au travers de la Montagne Béarnaise sur les sujets du commerce de proximité, des mobilités et du tourisme et des transitions.

Concernant votre projet arrêté de SCoT, je n'ai pas d'observation particulière à formuler et je vous remercie de nous avoir consultés.

Mes services et moi-même restons disponibles pour tout échange sur le sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération respectueuse.



Le Président,
Jean-Paul CASAUBON